



Syndicat Intercommunal du Centre pour la Conservation de la Nature

Séance du Comité

INVITATION

Mesdames, Messieurs les délégué(e)s,

Conformément à l'article 14 de la loi modifiée du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à la prochaine réunion du comité du SICONA-Centre, laquelle se tiendra **mercredi 18 mars 2026 à 19 :00 heures dans la salle des chevaliers au Château de Mersch, Place St. Michel à Mersch**, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ordre du jour – Approbation.
2. Rapport de la séance du comité du 12 novembre 2025 – Approbation.
3. Personnel :
 - 3.1. Adaptation d'un poste existant d'ouvrier non-qualifié du groupe de salaire B en un poste d'ouvrier qualifié du groupe de salaire E selon la convention collective des salariés manuels de l'État – Décision.
 - 3.2. Adaptation d'un poste existant de guide pédagogique de la catégorie d'indemnité B1, par augmentation de 10 heures de la tâche hebdomadaire afin de la porter à 75% d'une tâche complète, par rapport à 50% actuellement – Décision.
 - 3.3. Règlement grand-ducal du 1^{er} août 2025 portant modification (...) du règlement grand-ducal modifié du 28 juillet 2017 déterminant le régime et les indemnités des employés communaux, élément à appliquer au personnel du syndicat en ce qui concerne l'augmentation du supplément de rémunération pour les fonctions de secrétaire de direction – Décision.
 - 3.4. Organigramme prévisionnel commun des syndicats SICONA-Centre et SICONA-Sud-Ouest – Présentation.
 - 3.5. Définition des postes à responsabilités particulières découlant du nouvel organigramme commun des syndicats SICONA-Centre et SICONA-Sud-Ouest – Décision.
4. Finances :
 - 4.1. Amortissement comptable d'équipement – Décision quant à la durée d'amortissement.
 - 4.2. Plan pluriannuel de financement initial de 2026 – Présentation.
5. Contrats et conventions :
 - 5.1. Avenant I à la convention 001/2022 relative au projet « Restauration de prairies à haute biodiversité dans le sud-ouest et le centre du Grand-Duché de Luxembourg » - Approbation.
 - 5.2. Avenant I à la convention 003/2022 relative au projet « Restauration de mares et de zones humides dans le sud-ouest et le centre du Grand-Duché de Luxembourg » - Approbation.
 - 5.3. Avenant I à la convention 022/2024 relative au projet « Restauration des vergers et paysages structurés dans le sud-ouest et le centre du Grand-Duché de Luxembourg » - Approbation.
 - 5.4. Convention n° 057/2024 et son avenant I relatifs à la participation financière de l'État au projet « Avifaune menacée liée au milieu ouvert – Farmland Birds » – Approbation.
 - 5.5. Conventions dans le cadre du projet « *Natur genéissen, Mir iesse regional, bio a fair* » – Approbations.
6. Divers.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs les délégué(e)s, nos meilleures salutations,

Mersch, le 27 février 2026
Pour le bureau du SICONA-Centre,

Le Président,
(s.) Michel REILAND

Le Secrétaire-rédacteur,
(s.) Alex WEBER